

◆ MÉDECINS

L'examen d'entrée, comme convenu...

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi soir un avant-projet de décret instaurant, dès la rentrée académique prochaine, un examen d'entrée aux études de médecine et de dentisterie dans les facultés francophones. L'épreuve, qui sera organisée pour la première fois le 8 septembre prochain de manière centralisée, répond à l'exigence du fédéral qui menaçait la Fédération de ne plus octroyer de numéros Inami aux étudiants en cours de formation.